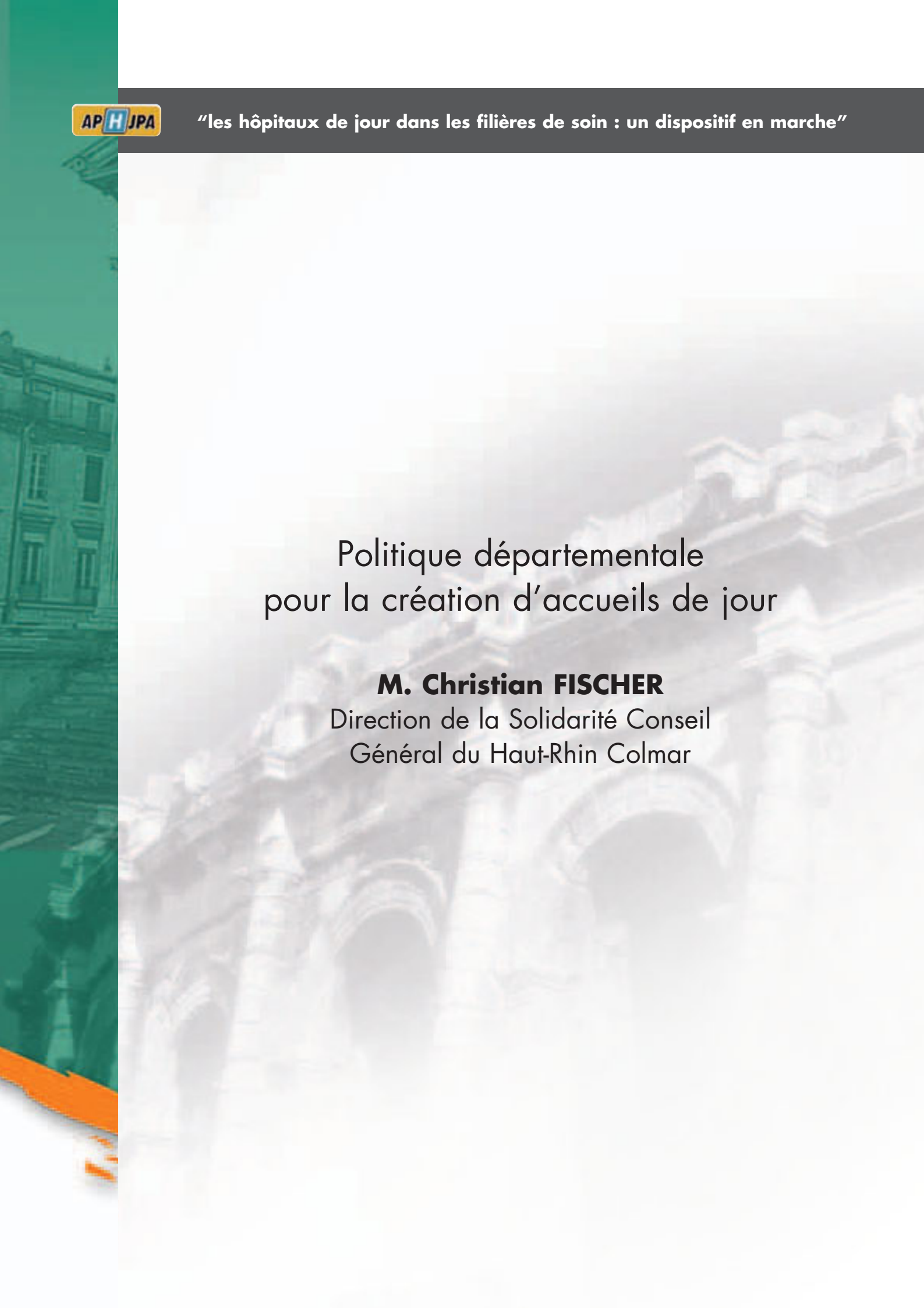


The background of the page is a faded, high-angle photograph of a large, ornate stone building, likely a cathedral or a grand historical structure, with multiple levels of arches and columns. The image is in a light, almost white tone, blending into the overall design.

Politique départementale pour la création d'accueils de jour

M. Christian FISCHER

Direction de la Solidarité Conseil
Général du Haut-Rhin Colmar

Conseil Général



Haut-Rhin

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE POUR LA CRÉATION D'ACCUEILS DE JOUR

LE CONTEXTE :

- 700 000 habitants
- Population alsacienne moins âgée que la population française mais un accroissement annuel moyen des 60 ans et plus de + 2,1 % contre 1,7 % au niveau national
- Taux d'équipement (hors foyer logement)
 - ✓ France : 120 lits pour 1000 hab. de 75 ans et plus
 - ✓ Alsace : 159 lits pour 1000 hab. de 75 ans et plus
 - ✓ Haut-Rhin : 166 lits pour 1000 hab. de 75 ans et plus

LE CONTEXTE (suite) :

➤ Taux d'équipement en accueil de jour

- ✓ France : 0,07 lits pour 1000 hab. 75 ans et +
- ✓ Alsace : 0,94 lits pour 1000 hab. 75 ans et +
- ✓ Haut-Rhin : 1,44 lits pour 1000 hab. 75 ans et +

➤ 9 accueils de jour

- ✓ 5 autonomes
- ✓ 4 adossés à un établissement pour personnes âgées

Soit un total de 76 places

Autorisation

➔ Pourquoi développer ce mode d'accueil ?

➔ Selon quelles modalités ?

➔ Sur quels territoires ?

➔ Avec quels porteurs de projet ?

Détermination des tarifs

- Un flou juridique
- Une hétérogénéité des tarifs de 17 € à 44,20 €...

Les aides financières

- L'impact de l'allocation personnalisée d'autonomie
- La question du transport
- Les personnes âgées autonomes